

8727

Paris le

Juin 1922

Monsieur,



Monsieur Lanson m'a rendu compte de la démarche que vous avez faite auprès de lui en qualité de Vice-Président de la Société des Amis de l'université de Strasbourg.

Je ne puis reconnaître avoir fait aucune espèce de promesse relativement au renouvellement de la donation que j'ai faite l'an dernier. Je n'en garde aucun souvenir, et je ne rappelle encore très nettement, au contraire, que, lorsque j'ai ajouté 300 000 francs pour des bourses, aux 150 000 que j'avais donnés ^à auparavant pour l'Institut de Physique *du globe*, j'ai cru avoir fait tout ce qu'exigeait l'affection que je porte à l'Université Alsacienne, et tout ce que me permettait ma fortune. Je n'ai jamais eu l'intention de faire plus. La chose me serait d'ailleurs impossible.

Depuis le 1er Janvier 1920, j'ai donné plus de 3.400 000 francs (dont 450 000 à Strasbourg). Mes conseillers financiers m'ont avertie de la nécessité de ne pas continuer ce train de dépenses. J'ai reconnu la sagesse du conseil, et j'ai décidé de ne plus faire, à l'avenir, aucun prélèvement sur mon capital.

Mes revenus sont lourdement grevés d'engagements divers, parmi lesquels l'obligation de verser 200 000 francs à la Belgique pour l'entretien du Château de Gaesbeck, me donne du souci.

Vous voyez que je suis dans l'impuissance de rien faire, et j'avertis M. Lanson qu'il me serait très désagréable qu'on insistât sur cette demande.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

8757

Paris le 10 juin 1933

Monsieur,



Monsieur Lanson a rendu compte de la donation
que vous avez faite auprès de lui en qualité de Vice-Président
de la Société des Auteurs de l'Université de Strasbourg.
Je ne puis reconnaître avoir fait aucune avance
de quelque nature que ce soit au renouvellement de la donation que j'ai
faite en 1927. Je n'en garde aucun souvenir, et je ne rappelle
aucune très nettement, au contraire, que lorsque j'ai ajouté 500 000
francs pour des livres, aux 150 000 que j'avais donnés auparavant
pour l'Institut de Psychologie, j'ai été avoir fait tout ce
qui m'a été demandé par la Société. L'Université n'a rien eu
à dire sur ce point. Je n'ai jamais eu l'intention
de faire plus. La chose ne serait d'ailleurs impossible.
Depuis le 1er janvier 1930, j'ai donné plus de
1 500 000 francs (dont 450 000 à Strasbourg). Mes conseils l'ont
aidés à surmonter les difficultés de la situation de ne pas continuer ce train
de dépenses. J'ai reconnu la nécessité du conseil, et j'ai décidé
de ne plus faire à l'avenir, aucun prélèvement sur mon capital.
Mes revenus sont toujours livrés à d'engagements divers,
dont l'obligation de verser 500 000 francs à la Belgique
pour l'Institut de Chimie de Gœttingen, ne donne du reste.
Vous voyez que je suis dans l'impossibilité
de faire plus, et j'espère que Lanson en a été très désolé.
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma haute
estime la plus distinguée.